

<https://www.paris-normandie.fr/id493201/article/2024-02-12/rolleville-pres-du-havre-les-par...>

Par Virginie Veiss

4 min read

À Rolleville près du Havre, les parents et la municipalité se battent pour sauver leur 7e classe

La 7^e classe ouverte par la commune de Rolleville il y a deux ans pourrait fermer. Parents d'élèves et municipalité ont décidé de se mobiliser en lançant une pétition et en faisant « école morte » lundi 12 février 2024.



Parents et élus se mobilisent contre la fermeture de classe à Rolleville - DR



Par Virginie Veiss

Publié: 12 Février 2024 à 15h47 Temps de lecture: 1 min

Incompréhension et amertume. Ce sont les sentiments vécus par les parents de l'école de Rolleville et la municipalité. Cette dernière a été prévenue par l'inspection académique d'une fermeture de classe. *« La 7^e classe a ouvert il y a deux ans, à la demande de l'Éducation nationale. Nous avons réalisé 10 000€ de travaux pour modifier une salle informatique et accueillir les enfants. Nous avons aussi réorganisé les services périscolaires. Un coup on ouvre, un coup on ferme. Certains élèves sont en difficulté et ont besoin de stabilité. Aujourd'hui, l'Inspection d'académie annonce une fermeture parce qu'il y a 6 enfants en moins »,* explique le maire Pascal Leprêtre. L'école accueille les enfants des communes de Rolleville et de Notre-Dame-du-Bec, soit 153 élèves à la rentrée de septembre 2023 (150 enfants au 1er janvier 2024). La 7^e classe est aujourd'hui une classe à un seul niveau, les petites sections. Les 6 autres classes sont toutes en double niveau.

Une pétition lancée

Depuis l'annonce de cette fermeture en commission paritaire, la mobilisation est forte : les représentants des parents d'élèves ont distribué un courrier d'information à tous les parents mardi 6 février 2024, mis en place des banderoles autour de l'école, lancé une pétition, version papier, qui peut être signée aux entrées et sorties d'école, à la mairie et chez les commerçants du village. Une version en ligne a été relayée via les réseaux sociaux. Ces pétitions ont déjà récolté plus de 500 signatures. Lundi 12 février, une action « école morte » a été lancée. *« 129 enfants sur les 150 sont restés chez eux. Le mouvement a été suivi par 86 % des parents »* explique Stéphanie Sénécal, membre des représentants d'élèves. La décision finale devrait être communiquée ce jeudi par l'Inspection académique.